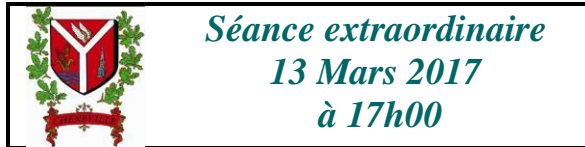


MUNICIPALITÉ DE CHÉNÉVILLE



Cette séance extraordinaire, tenue le 13 mars 2017, à **17h00**, est présidée par le maire, monsieur Gilles Tremblay, en présence des conseillers suivants: monsieur Gaétan Labelle, madame Sylvie Potvin et monsieur Yves Laurendeau.

Absence : madame Nicole Viens, madame Nathalie Evrard et monsieur Normand Bois ont motivé leurs absences.

Madame Krystelle Dagenais, secrétaire exécutive adjointe est également présente.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Choix du prestataire de services pour les travaux d'entretien palliatifs sur les montées Dinel et Vinoy**
4. **Parole au public**
5. **Levée de la séance**

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

2017-03-092

Ouverture de la séance

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau et résolu

QUE,

La présente séance soit et est ouverte à 19h00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2017-03-093

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Sylvie Potvin et résolu

QUE,

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3- CHOIX DU PRESTATAIRE DE SERVICES POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN PALLIATIFS SUR LES MONTÉES DINEL ET VINOY

2017-03-094

Choix du prestataire de services pour les travaux d'entretien palliatifs sur les montées Dinel et Vinoy

ATTENDU QU' un appel d'offres a été émis pour les travaux d'entretien palliatifs à effectuer sur les montées Dinel et Vinoy est et ouest dans le cadre du Programme Réhabilitation du réseau routier local – Volet redressement des

infrastructures routières locales (RIRL) ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'électrification des transports (MTMDET);

ATTENDU QUE le résultat d'ouverture des soumissions du 6 février 2017 est le suivant, taxes incluses :

OPTION 1

-Uniroc Construction Inc.	371 385,93 \$
-Les Pavages Lafleur et fils Inc.	739 105,29 \$
-Pavage Multi-Pro Inc.	529 524,26 \$
-Eurovia Québec Construction Inc. (Outaouais)	472 995,72 \$
-Pavage COCO (COCO Paving Inc.)	459 802,96 \$
-Construction Edelweiss Inc.	343 327,37 \$
-Asphalte Raymond Inc.	466 876,63 \$

OPTION 2

-Uniroc Construction Inc.	129 569,36 \$
-Les Pavages Lafleur et fils Inc.	350 121,87 \$
-Pavage Multi-Pro Inc.	529 524,26 \$
-Eurovia Québec Construction Inc. (Outaouais)	169 028,20 \$
-Pavage COCO (COCO Paving Inc.)	172 106,07 \$
-Construction Edelweiss Inc.	259 484,56 \$
- Asphalte Raymond Inc.	414 496,37 \$

ATTENDU QUE les documents exigés à l'intérieur du devis de soumission sont présents et réglementaires pour tous les soumissionnaires;

ATTENDU QUE le service d'ingénierie de la MRC Papineau a analysé toutes les offres reçues et nous recommande de choisir, pour l'option 1 Construction Edelweiss Inc. au montant de 343 327,37 \$ taxes incluses et pour l'option 2 Uniroc Construction inc. au montant de 129 569,36 \$ taxes incluses ;

ATTENDU QUE tout manquement à l'une des conditions énumérées dans le cahier de charge peut rendre nul et sans effet le contrat en vigueur;

ATTENDU QUE l'option 1 doit être abandonnée, car les travaux qui y sont prévus ne sont pas de nature palliative et ne correspondent pas à la demande présentée dans le cadre de la subvention du programme RIRL;

ATTENDU QUE l'octroi du contrat est conditionnel à l'obtention de la lettre d'octroi par le Ministère du Transport, Mobilité durable et Électrification des transports dans le cadre de la subvention du programme RIRL (Réhabilitation du réseau routier local);

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle et résolu

QUE,

Le Conseil de la municipalité de Chénéville choisisse Uniroc Construction Inc. comme prestataire de services pour les travaux d'entretien palliatifs à effectuer sur les montées Dinél et Vinoy est et ouest pour l'option 2;

QUE,

Les travaux soient financés par le surplus non-affecté;

QUE,

La présente résolution soit envoyée au MTMDET.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4- PAROLE AU PUBLIC

5- LEVÉE DE LA SÉANCE

2017-03-095

Levée de la séance

Il est proposé par madame Sylvie Potvin
et résolu

QUE,

La présente séance soit et est levée à 17h05.

Gilles Tremblay, Maire

Krystelle Dagenais, Secrétaire exécutive
adjointe